LE PUBLICISTE.

NONIDI 19 Nivôse, an VII.



Nouvelles de Saint-Domingue. - Passage à Ancône d'un grand nombre de Napolitains qui veulent se ranger sous les drapeaux de l'armée de Rome. — Départ des trois vaisseaux ex-vénitiens pour une expédition secrette. Nouvelle crise du sénat de Hambourg. — Grand nombre d'émigrés partis de Rastadt. — Disparution de la flotte

COLONIES FRANÇAISES.

De Saint-Domingue, le 29 vendémiaire.

Nous avons aussi ici un bulletin officiel qui est à son sixieme numéro. Il est sur-tont destine à la publication des actes des autorités constituées. On voit dans le dernier nuéro que l'aviso l'Enfant-Prodigue s'est emparé d'une guelette anglaise, nommée la Charlotte, qui, depuis quatre à cinq jours , bloquoit la rade du Cap.

La même feuille contient plusieurs proclamations d'Hédouville contre les émigrés, dont plusieurs, dit-il, at-tendoient à Kingston & dans les autres isles voisines, le moment de rentrer, en se faisant passer pour habitans des places de la colonie évacuées par les Anglais. Hédouville invite à les repousser avec la plus grande séverité.

Un arrêté du même général, en date du 24 vendémiaire, revet Manigat, juge-de-paix du fort de la Liberté, de tous les pouvoirs civils & militaires nécessaires pour maintenir la tranquillité dans cette commune. Il est enjoint à toutes les autorités & aux troupes de lui obéir; & des le lendemain Manigat use de son autorité pour destituer & mettre hors de la loi le général de brigade Moyse, qu'il accuse de rebellion pour avoir crié, aux armes! en entrant dans les la ville; pour avoir méconnu le délégué du général Hédouville, s'être réfugié au fort, gardé par un détachement du cinquieme régiment, avoir forcé les portes de la Poudriere, & y avoir pris trois barils de cartouches.

Une autre proclamation de Manigat accuse le cinquieme c. régiment de s'être porté aux plus grands excès, et de s'être 3 c. empire par violence du fort du Cap & de toute l'artillerie. Son désarmement avoit été ordonné, mais non effectué, n6, & le sang avoit coulé. Le général Moyse paroissoit avoir 3 c. ce régiment à sa disposition.

nit

u-

ut

7 f. Nota. Tel est le précis de tout ce qui est dans cette feuille, 50. sous la date du 29 vendémiaire. Ces faits isolés jettent, 5c. comme on voit, très-peu de lumiere sur l'état de la colo-16. nie. Ils ne prouvent autre chose sinon qu'avant le départ 3c. d'Hédonville, il y avoit beaucoup de mésintelligence entre 5 c. les autorités civiles & militaires, entre une partie des 50 troupes de ligne & la garde nationale.

ITALIE.

De Naples , le 18 frimaire.

Le ministere de la police, composé de douze nouveaux ondingos, a concentré en lui tous les pouvoirs, tant civils que et criminels, & exerce une jurisdiction illimitée sur les biens & les personnes. Les sentences du tribunal suprême du commerce ne peuvent avoir leur exécution, si elles ne sont

approuvées par le ministere de la police. On a aussi nommé 72 inspecteurs de police, qui doivent surveiller la conduite

des babitans & des étrangers.

Les vivres sont à un prix excessif : le vin qu'on a toujours vendu 5 ou 10 centimes la houteille, en coûte mainfenant 35 à 40. L'argent devient de jour en jour plus rare : on perd 60 pour 100 sur les fois de crédit, & on a do la peine à les changer. Le peu de numéraire en cuivre qui est en circulation, la cour le retire tous les soirs des mains des détailleurs auxquels elle donne des fois de crédit.

D'Ancône, le 20 frimaire.

Les trois vaisseaux ex-vénitiens, avec 3000 hommes de débarquement, sont partis depuis trois jours pour une secrette expédition. Les uns croient qu'ils sont destinés pour Corsou ; d'autres prétendent qu'ils tenteront de faire une descente à Lanciano ou à Manfredonia. L'armée napolitaize se trouveroit alors entre deux feux, & ne pourroit plus communiquer avec quatre provinces, d'où elle tire une grande partie de ses subsistances. De Manfredonia à Naples, les chemins sont ouverts; il n'y a ni places ni postes fortifiés.

De Bologne, le 22 faimaire

Il vient de passer ici un assez grand nombre de Napolitains réfugiés dans la Cisalpine; ils se rendent au quartier général de l'armée de Rome. Ils ont le projet de former des légions napolitaines, sous le nom de l'Espérance de la patrie. Des que le général en chef aura approuvé leur plan, ils publiciont une proclamation, pour inviter leurs compatriotes à venir se rallier sous les drapeaux de la liberté.

De Florence, le 28 frimaire.

L'enrôlement des volontaires se continue. Bientôt trois cents domestiques, enrôlés par leurs maîtres, commen-ceront à s'exercer dans la discipline militaire. Un trèsgrand nombre de paysans s'enrôlent par ordre de leuis seigneurs.

On compte que la somme des métaux précieux portés au trésor, tant par les particuliers que par les corporations, se monte à un demi-million d'écus. Le grand-due a donné l'exemple, en faisant porter à la monnoie une quantité considérable de son argenterie particuliere.

De Venise, le 1er nivose.

Il est parti avant-hier une flotille composée de cinq bâtimens armés en guerre, & montés par des esclavons, L'objet de cette expédition est de chasser du golfe les corsaires de différentes nations,

On apprend de Véronne, que les français ont considérablement renforcé leurs ayant-postes sur les frontieres da territoire autrichien.

On continue de travailler aux fortifications de Mantoue & de Peschiera.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 8 nivose

Notre senat se trouve depuis quelques jours dans une nouvelle crise. Après le tort incontestable qu'il a eu à l'égard de la république française, en se prétant à l'arrestation de deux Irlandais qu'elle avoit pris à son service, il commençoit à se rassurer, depuis qu'il avoit remis ses intérêts entre les mains de la cour de Berlin, lorsque tout-à-coup le ministre de France lui a fuit notifier, par la voie d'un de nos syndics, que le refus prolongé de mettre en liberté ces deux Irlandais, équivaudroit pour le gouvernement français à une déclaration de guerre. Le senat a d'abord été déconcerté par cette menace, à laquelle il devoit cependant s'attendre. Il s'est assemblé à la hâte; & après une longue délibération, il a pris un parti qu'il regarde comme courageux , mais dont il pourroit avoir à se repentir. Il a répondu au citoyen Marragon, qu'il persistoit dans la résolution d'attendre ce que le roi de Prusse auroit prononcé sur une question aussi épineuse. Tel est du moins le bruit qui court aujourd'hui parmi les commerçans de notre place, & qui, comme on peut le croire, se livrent à de vives alarmes.

L'empereur de Russie a écrit au général la lettre

« Monsieur le général d'infanterie de Rosemberg , d'après le rapport que l'on m'a fait de l'état où se trouve le corps que je vous ai confis, je vous ordonne de témeigner à chaque commandant des régimens & des bataillons de grenadiers, mon contentement & ma reconnoissance pour avoir rempli mes souhaits. Quant aux soldats, vous leur déclarerez que, convaince de leur sidélité à toute épreuve, ainsi que de leur bravoure, je me flatte d'avance que leurs victoires détruiront totalement l'eunemi de la religion & du

bonheur general ». Je suis, avec bienveillance,

ANGLETERRE

Extrait d'une lettre de Londres , du 30 frimaire.

Si l'on veut avoir une idée de la maniere dont on invite les marins à entrer dans notre marine royale, on en jugera par l'aver-tissement suivant, affiché dernierement à Neufcastele:

Aux braves compagnons, qui préférent l'or, l'honneur et le plaisir à une vie oisive et misérable.

« Voilà l'occasion de monter à bord de la frégate la Jalousie, commandée par cet intrépide officier, le capitaine l'emple, & allant joindre l'invincible Jervis. Vous êtes sûrs de rencontrer les galhons espagnols: les mines d'or du Mexique, du Chili & du Péron vont être à votre dispositions; les pusillanimes Dons (c'est le sobriquet qu'ils donnent aux Espagnols) n'oseront pas résister aux demandes d'un matelot anglais. N'hésitez pas un moment, si vous désirez de vous assurer une prevision pour l'hiver de votre vie, on si vous avez des parens ou des âmis que vous soyiez bien aises de secourir de quelqués centaines de guinées. Allons, courage, le bateau est sur la rive. Dix hommes de bonne volonté completteront l'équipage v. « Voilà l'occasion de monter à bord de la frégate la Jalousie,

l'équipage v.

La manie de se battre en public à coups de poings (ce qu'on appelle Boxer) est portée ici & encouragée à un degré qui va jusqu'à la barbane. Il n'y a pas long-tems qu'à Maldon, dans le comté d'Essex, il y a en un combat de ce gente entre le pere & le fils, & ils se sont porté des coups si terribles, qu'ils ont été obligés de garder le lit l'on & l'autre pendant plusieurs jours.

On a publié en Angleterre une histoire chronologique la plus complete possible de l'art de Boxer, & l'on y a recueilli avec les plotte possible de l'art de Boxer, & l'on y a recueilli avec les

plus profondes recherches les noms de ceux qui se sont distingués dans ce bel art, & tous les incidens remarquables de ce genre de

Il y a eu dernièrement, à l'occasion d'un procès pendant à la cour du banc du roi, un incident assez singulier. Il s'agissoit d'une demande en domnages & intérêts de la part d'un jeune homme contre une femme qui refusoit de l'épouser en conséquence d'une promesse formelle de mariage passée entre eux. La cour proposoit d'ajour-ner l'affaire aux assises suivantes. Le conseil du plaignant s'y

ner l'affaire aux assises suivantes. Le conseil du plaignant s'y opposa avec chaleur, allégant que sa partie adverse n'ayant pas mons de 80 ans, pourroit moarir daus l'intervalle, & son client perdroit en ce cas son recours de droit. Cette raison péremptoire détermina les juges, qui renvoyerent seulement l'affaire à quelques jours de-là.

Notre célebre docteur Johnson se trouva un jour avec une jeune femme qui, voulant faire des frais, se mit à parler à tout propos. Le docteur morose parut très-froid & ne daugna pas se mèler à la conversation. M'ele docteur, lui dit la dame, on pourroit croire que vous préfèrez la conversation des hommes à celle des femmes, « Je vous demande pardon, répondit Johnson; j'aime besucoup le » société des femmes, j'aime leur beauté, j'aime la délicatesse de neurs sentimens j'aime la vivacité de leur esprit; j'aime même leur » silence ».

» leurs sentimens Jame la vivacité de leur espré; Jame meme leur » silence ».

Lady Marie **, fille de la C**, qui a été l'une des plus belle femmes de l'Angleterre, assistoit l'autre jour à la toilette de s mere. « Eh bien, ma fille, lui dit la C**, combien donneriez-vour » pour être aussi belle que moi? — La moitié de ce que vous dons neriez pour être aussi jeune que je le suis, répondit Lady Marie, Pendaut qu'on étoit à l'office, un des derniers dimanches, dan une église de la Cité, un chien se mit à aboyer au moment oule ministre commençoit les prieres pour la famille royale, & disoit « Nous implorons vos bénédictions pour notre gracieuse reine Chap » lotte, — mettez à la porte ce chien — son altesse royale Georg » prince de Galles, & « ». Ce rapprochement excita un grand scas dale de rire qui parut se partager entre le prince & le curé. La communauté de la Poulaillerie (the poullerer's company donna, il y a quelque tems, un diner de cérémonie. Le docteu Roberts, curé de Saint-Pierre, en Cornhill, proposa le toast suvant: Puisse le coq français ne jamais chanier au milieu de volaille anglaise! Le toast fut agréé à l'unanimité, & bu par tra fois trais.

Le docteur Warren (médecin qui a eu beaucoup de réputation) se voyant près de mourir, malgré toutes les ressources de l'art employées vainement pour le guérir, s'écria : Pauvre médecine, à quoi es-tu bonne ? Précisément comme Brutus dit : O verticule, à quoi es-tu bonne ? Précisément comme Brutus dit : O verticule. tu n'es qu'un vain nom. Il faut convenir cependant que s'il n'y pas grande utilité à prendre médecine, il peut y en avoir à en fa prendre aux autres. On dit que le docteur a laissé à son hérilis 150 mille liv. sterl.; preuve irréfragable de l'utilité de la médecin

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Brest , le 4 nivose.

Aujourd'hui sont entres dans notre rade la Précieus corvette; la Colombe, corvette; l'Etonnante, canonnier le Renard & le Frontin , longres ; escortant un conde trente voiles, chargé de vin, farine & autres vivie venant de Nantes & Bordeaux.

Depuis vingt jours, plus de 80 hâtimens marchant sont entrés ici; plus de 60 chasse-marées étoient dans nombre.

On travaille depuis huit jours au vaisseau l'Indivisible sur le chantier depuis plusieurs années. Il nous est arin du bois.

De Strasbourg, le 13 nivosc.

Une partie des émigrés français qui étoient à Rasla en est partie, conformement à la demande des ministre français; d'autres ne font pas encore de préparatifs départ, malgré les ordres positifs du margrave de Baden

La communication entre les deux rives du Rhin exi de nouveau : le pont de Kell est néanmoins end rompu; celui de Robertsan est rétabli depuis hier.

D'après les dernieres lettres de Vienne, la marche troupes russes continue avec activité.

Les espérances de paix se soutiement à Rastadt:

2 60 comn rives sera Le pruss

loign Il va bourg La par d

Un du 2 da gé de St L'a par la eonter --] puis q

cisalpi

-- (

dispos l'isle cane 1 _ (pas no Naples Rome - 1

mens

qu'il v

- I

ce mo Piémoi -0 l'escadi suivant mois, de treiz ponts , ant ro

-Lensé de ville au a guer lequel - U trésors

français d'offrir d'or de - Oi à Livon embarqu famille. - M déclaré .

toit à ce traité &

a espendant des personnes qui croient que l'Antriche commencera les hostilités lorsque les Russes scront arrivés au lieu de leur destination, qui, à ce qu'on assure, sera le pays de Venise.

Le docteur Oelsner, arrêté à Gelberg dans les élats prussiens, a été remis en liberté, à la condition de s'èloigner du territoire prussien & de ne plus y rentrer. Il va passer en France: on dit qu'il est déjà à Ham-

de

le-

tre

sse

ur-

ins

roit

ina

une

pos.

oire

nes.

p la

leur

elles

e sa

don-

cie ».

où le

soit

Char orge

cteu

de

troi

tatio

néde erti n'y

ecint

euse

Fere

onv

VIES

hand

ans

sible

arrive

astad

nistr

ifs (

len.

exis

enco

18 0

La garnison de Kell & d'Arnsheim vient d'être relevée par d'autres troupes arrivées ici il y a quelques jours.

DE PARIS, le 17 nivose.

Une lettre du général Championnet, en date de Rome, du 26 frimaire, donne de nouveaux détails sur la fuite da général Mack. Un combat a en lieu dans les plaines de Storta. Nous y avons fait 12 cents prisonniers.

L'armée ennemie est en pleine retraite & poursuivie par la nôtre, qui s'avance vers Naples. Les autres faits

contenus dans cette relation sont dejà connus.

Le citoyen Fouché (de Nantes) est de retour depuis quelques jours de sa mission auprès de la république cisalpine.

On ne doute pas que les Napolitains ne soient trèsdisposés à évacuer Livourne, & à se rembarquer pour l'isle d'Elbe, si nous jugcons à propos d'entrer en Toscane pour les en chasser.

- On annonce que de nouveaux commissaires ne seront pas nommés pour aller recueillir dans le royaume de Naples les objets de sciences & d'arts, & que ceux de Rome seront chargés de ce soin.

- Un embargo avoit été mis à Nantes sur les bâtimens pour Saint - Domingue. On maude de cette ville qu'il vient d'être leve.

- Le général de division Emmanuel Grouchy est en ce moment commandant provisoire de nos troupes en

- On mande de Cadix, en date du 28 fiimaire, que l'escadre anglaise qui croisoit devant ce port ou le bloquoit, suivant la direction des vents qui régnoient depuis quelques mois, vient ensin de disparoitre. Catte escadre, composée de treize vaisseaux de ligne, dont treis ou quatre à trois ponts, passa le détroit dans la nait du 26 frimeire, faiant route pour la Méditerranée.

- L'officier espagnol qui commandoit à Mahon, est accusé devant un conseil de guerre, pour avoir livré cette ville aux anglais presque sans résistance. Le ministre de la guerre a presqu'été chassé pour le mauvais état dans

lequel il avoit laissé cette place.

- Une lettre authentique de Rome porte que divers trésers pris aux Napolitains, & distribués aux soldats français ont mis plusieurs de ces derniers dans le cas d'offrir enze piastres d'Espagne (57 fr.) pour une piece d'or de 24 fr. afin de s'alléger.

On dit que le grand-duc de Toscane avoit déjà envoyé à Livourne ce qu'il a de plus précieux; qu'il l'y a fuit embarquer, & qu'il songe lui-même à s'embarquer avec sa

- M. le baron de Jacobi, ministre de Prusse, a, dit-on, déclaré aux ministres français que le roi son maître consentoit à ce que l'objet des sécularisations & des indemnités fût traité & arrangé à Rastadt.

- Une partie des troupes autrichiennes qui étoient dans le pays des Grisons, s'est rapprochée des environs de Bregentz. Elles ne sont plus, dans ce pays couvert maintenant de neiges, qu'au nombre de 5 à 6000 hommes.

- M. Desulim, qui avoit la réputation d'être le plus grand historiographe du Nord, vient de mourir à Copen-

hagne.

Les lettres de Berlin, du 1er nivôse, annoucent que le ministre d'état Mencken qui s'étoit retiré depuis quelque tems des affaires pour cause d'indisposition, a repris son ancienne activité.

MÉDECINE.

Bibtiotheque germanique, etc.

Sil est un moyen de diminuer les maux incalculables qu'amene aves lui le charlatanisme dont est inondée la France, particulierement delui le charlatanisme dont est inondée la France, particulierement dépuis que la suppression des corporations, qui rallioient sons leurs étendards les personnes occupées de l'art de guérir, c'est, sans contredit, la publication des mémoires & ouvrages où sont renfermées les observations & les faits raisonnés dont ont été témoins les personnes capables d'être juges dans une science qui suppose un fonds inépuisable de connoissances, allié au jugement le plus profond. Le citoyen Brever, ancien médecin des hôpitaux militaires, élevé dans les universités d'Allemagne, et bien à même d'apprécier les nombreux ouvrages publiés dans sa langue sur les difficientes branches de la médecine & de la chirurgie, entreprend de nous faire connoître les principaux de ces ouvrages qui ont paru depuis dix ans, ainsi que les déconvertes relatives au soulagement de l'humanité souffrante & les faits intéressans de la même nature consignés dans des journaux ou d'autres collections.

On verra, par les trois numéros qui ont déjà paru, combien ses

consignés dans des journaux ou d'autres collections.

On verra, par les trois numéros qui ont déjà paru, combien ses premiers essais doivent être encouragés. L'allemand étant peu cultivé en France, & les professeurs qui autrefois publicient toutes leurs découvertes en latin, commencent aussi à négliger cette langue, on sent combien doit être utile un ouvrage bien fait qui nous mette en pleine jouissance des acquisitions qu'a faites la médecine dans un pays dont le langage nons est étranger, où les troubles de la guerre, loin d'amortir le goût de l'étude, seinblent au contraire lui avon donné une nouvelle énergie. Le premier numéro en fournit la greave dans les excellentes remarques qu'il présente sur la petite vérole naturelle & inoculse, & sur d'autres maladies des enfans. Les observations du docteur Hufeland, qui en est l'auteur, sont les résultats de sa propre expérience. Elles jettent un nouveau jour sur la pratique de l'inoculation, qui malheureusement n'est que trop souvent obscure sous le voile dont la couvre encore l'empirisme. On trouvera dans le second numéro des observations curieuses sur trop souvent obscure sous le volle dont la couvre encert l'emphisme. On trouvera dans le second numéro des observations curieuses sur des ascarides sortis de la vessie avec les urines, sur le suc de la lithymale employé contre la jaunisse, sur l'utilité du soufre dans la dyssenterie, & notamment sur les cas qui nécessitent l'opération césarienne. Les faits de ce dernier genre méritent d'être connus de césarienne. Les faits de ce dernier genre méritent d'être connus de cesarienne. Les laits de ce dermer genre merdent d'eire connus de ceux qui prétendent décrier cette opération, sans rien offrir de plus avantageux pour la remplacer. Le troisieme numéro prouve que l'auteur au lieu de se relâcher dans son travail, rend son recueil de plus en plus intéressant. On y lit un merceau piquant de biographie, une analyse très-soignée d'un excellent ouvrage sur la nécrose des os, & celle d'un ouvrage sur les scrofules du docteur Hunfeland, Siené. Petus-Radel. D M P Signé, PETIT-RADEL, D. M. P.

Cet ouvrage paroît, depuis le mois vendémiaire an 7, tous les mois. On s'abonne à Paris chez le citoyen Breuver, rue faubourg Poissonniere, n°. 28. L'abonnement est de 15 fr. pour Paris, & 18 fr. pour les départemeus:

On s'abonne aussi chez tous les directeurs de poste aux lettres, franc de port.

CORPS LEGISLATIF, CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen BERLIER.

Siance du 18 nivose.

Mensord a la parole , au nom d'une commission spéciale , pour faire un rapport sur les émigrés pris sur les côtes de Calais. Plusieurs messages du directoire exéculif ont appelle, dit - il, l'attention du conseil sur ces émigres; à ce nom seul vous vous sentez pénétres d'une profonde indignation. Comment ces hommes coupables, pris les armes

à la main contre leur patrie & servant la perfide Angleterre, souillent - ils encore le territoire de la république? Commen ont-ils échappé à la justice nationale? Comment se fait-il que le corps législatif soit obligé de s'occuper d'eux? Citoyens représentans! votre surprise va cesser, quand vous vous reporterez aux tems déplorables qui ont précédé le 18 fructidor! à ces tems où les conspirateurs trouvoient dans le sénat des orateurs pour les défendre! à ces tems où le tribunal suprême vouloit sauver les royalistes dont il s'agit, comme il a voulu sauver Brottier & Lavilheurnois! Mais il faut enfin que cette lutte scandaleuse finisse: que le crime, l'intrigue, là corruption, soient confondus & pâlissent sevant la justice du peuple?

Ici l'orateur retrace tout le tableau des procédures auxquelles cette affaire a donné lien, & de tout ce qu'on a fait pour sauver les individus dont il s'agit. Et quels étoient ces individus, s'écrit l'orateur? Des traîtres. Vous allez le voir

Ce sont les légions de Choiseul & de Destain qu'on a saisies. Ecoutez cet engagement souscrit par l'un d'eux:

« Je m'engage de ma propre volonté, à servir pendant tout le tems de la guerre, coutre le régicide Français, dans le régiment de Choisenl, hussards, au service de sa mejesté Britannique. Je reconnois avoir reçu pour engagement, une somme de six livres, dont je suis satisfait & content. Fait à Tournai, le 19 mars 1793 ».

Cette piece n'est pas la seule dont la commission soit munie; il y a une lettre du roi & des princes, & une

autorisation de recruter en Allemagne.

Ces pieces, au reste, n'étoient pas les seules; il y en avoit beaucoup d'autres, que l'on a fait disparoître avant le 18 fructidor, sans que jamais le ministre ait pu les retrouver.

Cependant, une commission militaire s'étoit déclarée incompétente, & après beaucoup d'autres procédures, qui toutes furent annullées par le tribunal de cassation, qui même trouva mauvais qu'un tribunal criminel en eût référé au corps législatif, intervint une loi qui ordonnoit que ces émigrés fussent rembarqués & remis en pays neutres incessamment, & dans le plus bref délai.

Pesez ces mots, s'écrie le rapporteur, incessamment & sans délai, tant alors les conspirateurs craignoient que leurs complices ne fussent pas remis assez tôt en pouvoir de renouer de nouvelles trames & de revenir porter le fer & la flamme dans leur patrie.

Salut, ô 18 fructidor! Salut, hommes braves qui avez sauvé la patrie par votre courage, & qui avez été plus grands encore par votre générosité! Puissiez-vous, par votre constante sollicitude, n'avoir jamais à vous repentir

de cette générosité!

Le rapporteur examine ensuite la mesure que l'on doit prendre envers les individus dont il s'agit. Les déporter en pays neutre! Mais, dit-il, seroit-ce une peine pour eux de quitter le territoire de la république? La monarchie est l'élément où ils se plaisent. Ah! s'ils pouvoient y rester sans danger, il faud oit, pour toute peine, les condamner à vivre sur le territoire de la république, &c à y rester spectateurs de la sagesse, de la prospérité de vos leix & du bonheur d'un peuple libre.

Après avoir examiné toutes les mesures que l'on pourroit, d'après la loi, prendre avec ces émigrés, il croit que leur déportation à la paix doit être prononcée, & que d'ici là ils doivent être transférés au-delà des mers dans le

lieu que le directoire exécutif désignera, & qu'ils y doivent de plus être détenus jusqu'à la paix.

Si le corps législatif avoit pris cette derniere précaution envers les déportés de fructidor, on n'en auroit pas vu aller chercher chez nos plus cruels ennemis les moyens de nous nuir qu'on leur avoit enlevés dans leur patrie.

Le rapporteur invite enfin le conseil à se souvenir que la république est en guerro, & que le salut du peuple est

la souveraine loi.

Il présente un projet de résolution portant en substance la proposition que nous venons de faire connoître.

Nota. Nous donnerous demain le reste de la séance. Le projet ci-dessus a donné lieu à une longue discussion après laquelle sur la proposition de Lecointe, le conscil a arrêté, sauf rédaction, que les l'migrès dont il s'agit seroient détenus en France jusqu'à la paix.

A cette époque, le corps législatif alors existant, déci-

dera de leur sort ultérieur.

Chazal a fait ensuite un rapport sur les coupables de

conspiration qui révéleroient leurs complices.

Il a propose un projet de résolution dont le conseil a ordonné l'impression ainsi que du rapport, & qui porte en substance que, dans le cas de conspiration contre l'état, si des coupables font connoître leurs complices, le corps législatif, sur la démande du directoire exécutif, pourra commuer ou remettre la peine, & même accorder des récompenses pécuniaires selon la nature & l'importance des révélations.

Conseil des Anciens. Présidence du citoyen Perrin (des Vosges). Séance du 18 nivôse.

Saligny fait adopter une résolution du 26 frimaire, qui distrait du département de l'Aisne les huit communes formant le canton d'Orbais, & les réunit au département de la Marne. Ce changement est consenti & approuvé par les administrations des deux départemens : il a également obtenu l'assentiment du directoire.

Le conseil rejette une resolution du 19 frimaire, qui

établit des droits de greffe.

Rourse du 18 nivose.

tel

ad

d'a

pu

ra

ha

lita

de

ne

qui

der

Tex

sa

tin

por

Bourse du 18 nivose.	
Amsterdam 61, 61 3.	Rente provis 9 f.
Idem cour59 $\frac{1}{8}$, 58 $\frac{7}{8}$ à $\frac{5}{4}$.	Tiers cons 11 f. 75 c.
Hambourg193, 190.	Bon $\frac{2}{5}$ f. 85 c.
Madrid	Bon 3
Mad. effect14f.	Bon \(\frac{1}{4}\)
Cadix	Bon des 6 dern. mois de l'an 6,
Cadix effectif14 f.	79 f. 50 c.
Gênes95 $\frac{3}{4}$, 94 $\frac{1}{4}$.	Or fin
Livourne $105\frac{1}{2}$, $104\frac{1}{4}$.	Ling. d'arg50 f. 75 c.
Bâle 4 à 1 ben. , 1 1 per .	Portugaise 97 f. 25 s.
Geneve3 perte.	Piastre 5 f. 31 c.
Lyon 1 à 1 bénéfice.	Quadruple81 f. 63 c.
Marseille	Ducat d'Hol 11 f. 75 c.
Bordeaux per 15 j	Guinée 26 f. 25 c.
Montpellier 5 per, 15 j.	Souverain35 f. 25 c.
Esprit $\frac{5}{6}$, 360 à 370 f. — Eau-de-vie 22 deg., 250 à 280 f.	
- Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c Café Martin., 2 fr. 80 à 90 c.	
- Café St-Domingue, 2 f. 65 à 75 c Sucre d'Anvers,	
2 fr. 25 à 30 c. — Sucre d'Orleans, 2 f. 20 à 50 c. — Sayon	
de Marseille, 1 fr Coton du Levant, 2 fr. 50 à 90 c	

Coton des Indes, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel....

A. FRANÇOIS.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.